

Rapport d'inspection sur le devenir de l'AGEFIPH et le FIPHFP

Marie-Agnès Després, secrétaire technique nationale

Ce début d'année 2018 est marqué par la publication d'un référé de la Cour des comptes et d'un rapport d'inspection de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale des finances (IGF) sur le devenir de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Le référé de la Cour des comptes, à charge, assène des contre-vérités dont nous avons du mal à saisir l'intérêt. Ainsi, il n'hésite pas à dire que le FIPHFP serait en déroute, que son utilité ne serait pas démontrée et qu'il conviendrait, en grossissant le trait, de supprimer cette structure, ni plus ni moins !

Le SNPTES dénonce cette mort programmée du FIPHFP !

Par ailleurs, le SNPTES s'interroge sérieusement sur la volonté réelle de l'État concernant la pérennité du FIPHFP: ponctions sur les contributions des établissements afin de financer leur mise en sûreté, exonération pour le ministère de l'éducation nationale...

Enfin, pour le SNPTES les préconisations de l'IGAS-IGF sur les évolutions institutionnelles sont inacceptables. La fusion des fonds en un établissement public unique et le transfert de sa gestion à Pôle Emploi, qui a déjà du mal à remplir ses missions actuelles ne sauraient être des solutions pour améliorer l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés !

Le SNPTES poursuivra son action, et restera force de proposition pour maintenir l'existence des deux fonds et trouver des solutions durables au problème de financement du FIPHFP, actuellement fonction des contributions à l'objectif cible de 6% de taux d'emploi.

Choisy-le-Roi, le 24/01/2018